

FCP de droit français
HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Rapport annuel au 28 juin 2019

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Sommaire

	Pages
Informations concernant les placements et la gestion	3
Rapport d'activité	6
Informations réglementaires	20
Certification du Commissaire aux Comptes	22
Comptes annuels	26
Bilan Actif	27
Bilan Passif	28
Hors-Bilan	29
Comptes de Résultat	30
Annexes	31
Règles et méthode comptables	32
Evolution de l'actif net	36
Compléments d'information	37
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	46
Inventaire	48
Informations concernant les placements et la gestion (suite)	53

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Informations concernant les placements et la gestion

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

Ernst & Young Audit

Informations clés pour l'Investisseur

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non».



HSBC Europe Small & Mid Cap

Part AC: Code ISIN: FR0000990665

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

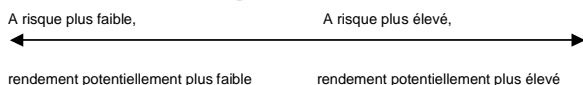
Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- ▶ Le FCP, de classification AMF « actions internationales », a pour objectif de surperformer l'indice MSCI Europe SMID Cap (NR EUR) sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans.
- ▶ L'indicateur de référence MSCI Europe SMID Cap (NR EUR), calculé dividendes nets réinvestis, est représentatif des marchés actions de petites et moyennes capitalisations de quinze pays développés en Europe. Ces pays sont l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni.
- ▶ Le FCP est investi sur des actions de sociétés des pays développés européens, de petites et moyennes capitalisations boursières.
- ▶ L'équipe de gestion adopte une philosophie de gestion active et effectuée, sur une base discrétionnaire, une allocation sur la principale source de performance suivante :
 - la sélection de valeurs : prises de positions sur les valeurs de croissance, essentiellement basées sur l'analyse des fondamentaux et de la valorisation d'un titre.

Caractéristiques essentielles de l'OPCVM :

- ▶ Le FCP est investi et exposé en permanence à hauteur de 90% minimum et 110% maximum de l'actif net sur des marchés actions des pays développés européens ou en actions de sociétés de tout pays, mais qui exercent la majeure partie de leurs activités dans des pays développés européens.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- ▶ Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- ▶ La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- ▶ La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- ▶ Le FCP est classé dans la catégorie 6. Cette classification correspond à la volatilité du marché actions des pays développés européens.

Le risque suivant, non pris en compte dans l'indicateur, peut également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative de l'OPCVM :

- ▶ L'investissement hors petites et moyennes capitalisations européennes dont notamment des entreprises ayant leur siège social aux Etats-Unis est limité à un maximum de 10%.
- ▶ Le FCP peut investir dans la limite de 10% de l'actif en obligations et titres de créances, ainsi que dans des parts ou actions d'OPC français ou européens ou fonds d'investissement de droit étranger.
- ▶ Le FCP peut utiliser des instruments dérivés dans un but de couverture et/ou d'exposition sur les risques actions et de change. Cependant, le risque de change pourra atteindre l'ensemble du portefeuille.
- ▶ L'utilisation de dérivés pourrait porter à 110% l'exposition du fonds.
- ▶ Le FCP peut également effectuer des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres dans la limite de 100% de l'actif, dans un but d'amélioration de performance.
- ▶ Les sommes distribuables des parts AC sont intégralement capitalisées.
- ▶ Le FCP est éligible au Plan Epargne en Actions (PEA).
- ▶ La durée minimum de placement recommandée est 5 ans.
- ▶ Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour à 12 heures et sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative du jour. Les demandes de souscriptions et de rachats parvenant après 12 heures sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.
- ▶ Risque de liquidité : les marchés sur lesquels l'OPCVM intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Cela peut impacter les conditions de prix dans lesquelles l'OPCVM valorise, initie, modifie ou liquide ses positions.
- ▶ Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation d'instruments financiers à terme peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative du fonds peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le fonds est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent. L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de Swing Pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur cet OPCVM (Cf. Prospectus - mécanisme de Swing Pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.

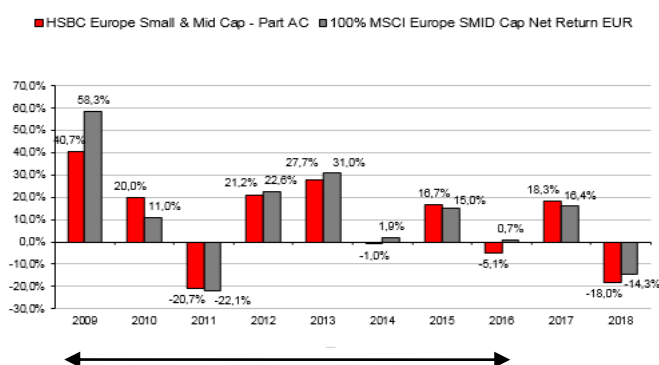
Frais

« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. »

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1.60%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

- ▶ Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en juin 2018 et peuvent varier d'un exercice à l'autre.
- ▶ Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet : <http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr>
- ▶ Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



La flèche ci-dessus correspond à la période pendant laquelle l'indicateur de référence était différent. Les performances affichées antérieures à cette date ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité

- ▶ Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- ▶ Les performances passées ont été calculées en Euro
- ▶ Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf droits d'entrée et de sortie éventuels.
- ▶ Les performances sont calculées coupons nets réinvestis.
- ▶ Le FCP a été créé le 2 juillet 1998.
- ▶ La part AC a été créée le 2 juillet 1999.
- ▶ A compter du 18 juillet 2016, l'indicateur de référence est modifié. Les performances affichées antérieures à cette date ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.
- ▶ Pour plus de précision sur l'indicateur de référence, se reporter à la rubrique "Description des objectifs et politique d'investissement".

Informations pratiques

- ▶ Dépositaire : Caceis Bank
- ▶ Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la Société de Gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
- ▶ La valeur liquidative est disponible auprès de la Société de Gestion
- ▶ Fiscalité : Les parts AC sont des parts de capitalisation. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur de l'OPCVM.
En particulier, l'OPCVM est éligible au Plan Epargne en Actions (PEA). L'OPCVM est éligible à l'abattement pour durée de détention de droit commun prévu au 1^{er} ter de l'article 150-0D du Code Général des Impôts lorsque les parts ont été souscrites avant le 1^{er} janvier 2018.
- ▶ Les documents d'information des autres catégories de parts (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la Société de Gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr
 - HSBC Europe Small & Mid Cap, part AD (ISIN : FR0000990673) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part IC (ISIN : FR0013182391) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part ID (ISIN : FR0013182409) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part ZC (ISIN : FR0013182417) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part BC (ISIN : FR0013287109)
- ▶ La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- ▶ Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons ». (la définition est disponible dans le prospectus)
- ▶ Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur son site internet www.assetmanagement.hsbc.com/fr ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Ils comprennent notamment les modalités de calcul de la rémunération et des avantages de certains salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du comité de rémunération.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
HSBC Global Asset Management (France) est agréée par la France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 avril 2019.

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Le troisième trimestre 2018 s'est déroulé sans choc économique ou monétaire majeur, à tout le moins dans les pays développés. Cependant, ce sont les questions politiques et commerciales qui auront été probablement la principale source d'incertitude pour les acteurs économiques au cours de l'été 2018. Ainsi, la plupart des indicateurs mondiaux d'activité industrielle ont eu tendance à se replier dans ce climat de tensions créées par l'administration américaine, notamment envers la Chine. Les pays émergents sont ceux qui enregistrent un recul sensible de leurs indices d'activité avec l'Europe dans la foulée. Les pays très exposés à la dynamique du commerce mondiale comme la Suède, la Corée sont les plus touchés par un ralentissement significatif de leurs exportations. La montée des populismes se rappelle également au souvenir des acteurs économiques, avec un gouvernement italien qui a visiblement décidé de tester la tolérance des marchés obligataires et de la commission européenne en proposant un budget 2019 expansionniste, réduisant l'âge de départ en retraite et augmentant les prestations sociales. L'Italie sans surprise semble pâtir de ce climat, avec des indicateurs d'activité les plus dégradés dans la zone euro et des conditions financières qui pourraient se tendre pour les entreprises. Parallèlement, de nombreux pays émergents souffrent du resserrement de la liquidité mondiale et de craintes quant à leurs dérives populistes. C'est le cas de la Turquie et de l'Afrique du Sud, dont la chute des devises face au dollar ou l'euro, qui manifeste une perte de confiance de la part des investisseurs envers les institutions de ces pays, devrait y provoquer des récessions inflationnistes. Paradoxalement, la santé de l'économie américaine ne se dément pas. Sur le front de l'emploi, les créations nettes sont toujours aussi dynamiques, le taux de chômage se maintient sous les 4% au troisième trimestre 2018 et les salaires progressent sans toutefois faire apparaître pour l'instant de pressions sous-jacentes alarmantes. La profitabilité des entreprises reste solide, l'investissement productif dynamique. L'investissement public semble également repartir et soutenir le secteur de la construction. Enfin, le taux d'épargne nationale, révisé par les comptes nationaux, s'est significativement redressé au cours des deux dernières années, notamment via l'amélioration forte de la profitabilité et de la situation financière des petites entreprises et des travailleurs indépendants. A ce stade, l'économie américaine reste le moteur le plus solide de la croissance mondiale.

Au quatrième trimestre 2018, les sources d'inquiétudes se sont multipliées en raison des tensions commerciales et budgétaires, mais aussi de la poursuite de la normalisation monétaire. Après la modération des cycles de croissance en Chine, en Europe et au Japon, les doutes ont porté sur la dynamique de l'économie américaine. Sur le front budgétaire américain, les élections de mi-mandat ont en effet donné une majorité démocrate à la Chambre des représentants, ce qui réduit la probabilité d'un accord budgétaire majeur en vue de soutenir l'activité (notamment via les infrastructures). L'impulsion de la réforme fiscale qui a permis l'accélération du PIB jusqu'à un rythme de 3% en 2018 s'estomperait en 2019. Sur le front monétaire, la Réserve Fédérale américaine (Fed) a bien pris acte d'un environnement moins favorable, tout en relevant comme prévu ses taux directeurs en décembre (+25pdb à 2.25%-2.50%). Ses prévisions médianes tablent sur une décélération du PIB à 2.3% en 2019, puis 2% en 2020 et 1.8% en 2021 sur fond de durcissement des conditions financières (2 hausses des taux directeurs prévues en 2019, puis 1 hausse en 2020). Les pressions inflationnistes (inflation à 2.2% a/a en novembre) risquent en effet de se renforcer dans un contexte de plein emploi (taux de chômage à 3.7%, au plus bas historique) et de hausse salariale (+3.2% a/a en novembre, au-dessus de la moyenne de 2.8% depuis 2000). Sur le front commercial, la perspective d'un accord bilatéral avec la Chine est restée

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

très incertaine, même si une étape de négociations s'est ouverte jusqu'au 1^{er} mars 2019. En Europe, les incertitudes politiques ont pesé sur les indices de confiance et d'activité : les risques tarifaires dans le secteur automobile européen ne sont toujours pas écartés, et les négociations autour du Brexit se sont compliquées, réduisant la visibilité sur l'avenir des relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. De plus, des événements inattendus se sont révélés pénalisants ce trimestre : en Allemagne, l'introduction de tests d'émission dans le secteur automobile a créé des goulets d'étranglement en amont de la production et la vente, puis en France, les manifestations des gilets jaunes contre une nouvelle taxe carbone ont fortement perturbé l'activité. Enfin l'économie italienne s'est détériorée dans le sillage du durcissement des conditions financières causé par des négociations budgétaires tendues avec Bruxelles. Le gouvernement a in extremis corrigé sa trajectoire de déficit (2.04% du PIB contre 2.4% initialement), évitant ainsi d'être placé dans une procédure de déficit excessif. Au total en zone euro, les estimations de croissance du PIB ont baissé sensiblement, à 1.9% en 2018 puis 1.6% en 2019 (après 2.5% en 2017). Du côté des économies émergentes, les conditions financières sont restées tendues, après un été marqué par des sorties de capitaux suite aux incertitudes politiques (Turquie, Mexique, Brésil, Afrique du sud). La plongée des prix du pétrole au 4^{ième} trimestre a contribué à un certain soulagement pour les pays importateurs (Turquie, Inde et Chine) tout en pénalisant les producteurs (Russie et Mexique). Enfin en Chine, le durcissement de la réglementation pour réduire l'endettement privé a pénalisé l'activité de crédit parallèle, entraînant une forte chute des marchés d'actions et des effets de richesse négatifs qui ont freiné la demande domestique. La série de mesures d'urgence (incitations fiscales, assouplissements ciblés du crédit) pourrait cependant parvenir à contrôler le ralentissement de croissance du PIB, toujours estimé à 6.3% en 2019, après 6.6% en 2018 et 6.9% en 2017.

Au cours du premier trimestre 2019, les indicateurs avancés, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, en Chine et en Asie ont suggéré un fléchissement de l'activité économique, confirmé ensuite par une détérioration des exportations et de la production industrielle, notamment en zone euro. Le repli du secteur manufacturier a été marqué en Allemagne, exposée aux nouvelles exigences environnementales du secteur automobile, et au ralentissement du commerce mondial et de la demande en provenance de Chine et du Royaume-Uni, mais aussi aux récessions en Italie et en Turquie. L'OCDE réduisait encore ses prévisions de croissance mondiale (à 3.3% en 2019 contre 3.6% en 2018), et gardait son signal de risques baissiers sur ses perspectives : en effet, la prolongation des incertitudes liées au Brexit et à la politique commerciale américaine, enfin le dérapage fiscal en Italie pèsent sur les enquêtes de confiance et sur l'investissement, avec à terme un risque sur l'emploi et la consommation. Ainsi pour ses prévisions 2019, l'OCDE a dégradé fortement la zone euro (+1.0% contre +1.8% en novembre dernier), freinée par l'Allemagne (+0.7% contre +1.6% initialement), et la récession en Italie (-0.2% contre +0.9% attendu initialement). Au Royaume-Uni, la contraction des investissements au 4^{ième} trimestre liée au Brexit contribuait à une détérioration des perspectives de croissance en 2019 (0.8% contre 1.4% initialement). Enfin, les autorités chinoises révisaient à la baisse l'objectif de croissance en 2019 « entre 6% et 6.5% » au lieu de « autour de 6.5% », et annonçait un renforcement du stimulus fiscal (2% du PIB en 2019) avec une réduction de la TVA payée par les secteurs manufacturier, de la construction et des transports, et un soutien aux investissements d'infrastructure. Face à l'affaiblissement de son économie, Pékin commençait à faire des concessions en vue d'un accord commercial avec les Etats-Unis, notamment sur les six demandes américaines (transferts de technologie, protection de la propriété intellectuelle, accès de marché, politique sur le renminbi, agriculture et levée des barrières tarifaires). Dans un contexte de ralentissement du cycle économique, les grandes banques centrales réagissaient par une inflexion accommodante de leur politique monétaire. Dès le 4 janvier 2019, le président de la Réserve Fédérale, M. Powell, déclarait que la politique monétaire était ajustable si nécessaire, et que cette flexibilité s'appliquait aux taux directeurs comme à l'évolution du bilan de la Fed. Le 15 janvier, c'était au tour de la Banque Centrale Européenne (BCE) de marquer un tournant : son président, M. Draghi signalait une augmentation des risques baissiers sur les perspectives économiques, et

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

insistait sur les diverses mesures de relance toujours à disposition, si nécessaire. Le 23 janvier, la Banque du Japon revoyait à la baisse ses prévisions d'inflation, et réaffirmé son engagement à acheter des obligations d'État afin que le rendement à dix ans reste conforme à l'objectif. Enfin, la Banque centrale de Chine baissait de nouveau les ratios de réserves obligatoires pour les banques, confirmant une politique de soutien au crédit bancaire, notamment aux PME et au secteur privé. En mars, cette inflexion de prudence était suivie d'actions plus accommodantes que prévu : la BCE modifiait sa « forward guidance » pour indiquer des taux directeurs inchangés en 2019. La BCE annonçait aussi la mise en place de plusieurs facilités de liquidité pour les banques, dont une nouvelle série d'opérations de refinancement « Targeted Long Term Operations III » (TLTRO III) conditionnées à des objectifs de prêts bancaires. Enfin, le 20 mars, la Réserve Fédérale révisait sa perspective de croissance du PIB à 2.1% pour 2019 (contre 2.3%), signalait une pause dans son cycle de relèvement des taux Fed Funds, et déclarait que le processus de réduction de son bilan arriverait à son terme fin septembre.

Au second trimestre (T2) de 2019, l'économie mondiale a montré des signes d'affaiblissement dans le sillage de la montée du protectionnisme sino-américain. En effet, l'accord très attendu entre les Etats-Unis et la Chine n'a pu aboutir (notamment en raison de dissensions au sujet des subventions à l'industrie et la protection de la propriété intellectuelle). Début mai, les États-Unis ont augmenté de 10% à 25% les droits de douane sur 200 milliards US\$ d'importations de produits chinois, sans pour autant fermer définitivement la porte à un accord commercial. Puis la Chine a rapidement riposté avec de nouvelles taxes de 5% à 25% sur 60 milliards US\$ de produits américains. Si les tensions s'inscrivaient dans la durée, l'impact serait sensible sur la croissance mondiale, via le canal du commerce, mais aussi de la confiance. La croissance économique risquerait alors d'être trop faible dans les pays développés pour permettre une poursuite de la baisse du chômage, et à terme, un redressement de l'inflation. Les indicateurs économiques au cours du trimestre ont d'ailleurs confirmé qu'un tel scénario devenait de plus en plus plausible. Ainsi, l'inflation américaine telle que mesurée par l'indice préféré de la Fed (déflateur sous-jacent de la consommation privée ou PCE) a reculé depuis janvier (de +2% a/a à +1,6% a/a en mai), et les créations nettes d'emplois ont ralenti (149.5k en moyenne en avril-mai, contre 153k au 1^{er} trimestre, et 223.2k en moyenne en 2018). En Chine, et dans les pays émergents, les indicateurs économiques ont été défavorables dans l'ensemble : les indices des directeurs d'achat (PMI) se sont détériorés en Chine, et en Asie (notamment Corée du sud, Singapour), ainsi que les données d'exportations et d'importations. En Chine, les statistiques de mai (investissements, production industrielle et importations) se sont révélées décevantes, malgré des ventes au détail et des exportations en hausse (probablement liées au « front loading » avant la hausse des tarifs). Particulièrement exposé à la Chine, le secteur manufacturier en Europe est déjà fragilisé, d'autant que sur le Brexit, la situation est paralysée. La décision prise par l'Union Européenne et le Royaume-Uni de repousser la date du Brexit au 31 octobre 2019 (30 mars 2019 initialement), puis la démission de la Première Ministre, suivie d'un processus de votes au sein du parti conservateur pour lui succéder, ont alimenté les incertitudes autour de l'aboutissement d'un accord commercial. Face au retournement du cycle dans l'industrie, le secteur des services, mais aussi la consommation privée ont cependant été bien orientés en Europe, avec la poursuite d'une baisse du chômage en zone euro (7.5% en mai, son plus bas niveau depuis juillet 2008), et une remontée des salaires (+2.2% a/a au T1, au plus haut depuis 2012). Pourtant l'inflation de la zone euro est restée contenue, notamment l'inflation sous-jacente (entre 0.8% et 1.3% ce trimestre). Dans cet environnement de croissance et d'inflation modérées, mais aussi de forts risques baissiers sur les perspectives, les banques centrales ont, en majorité, marqué un virage nettement plus accommodant au T2, tant dans les pays développés (notamment US, zone euro, Australie, Nouvelle-Zélande), que dans les économies émergentes (Inde, Philippines, Malaisie, Russie, Chili). La Réserve fédérale américaine (Fed) a signalé son inflexion accommodante à plusieurs reprises, notamment lors d'une conférence à Chicago portant sur la revue du cadre de politique monétaire. Le président de la Fed, J. Powell, a en effet déclaré (le 4 juin) que la Fed agirait « de façon appropriée pour assurer le maintien de l'expansion économique aux Etats-Unis, avec un

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

marché du travail solide et une inflation proche de l'objectif symétrique de 2% », ce qui a suggéré une plus grande ouverture à des baisses de taux préemptives (de façon comparable aux épisodes de 1995/96 et en 1998). Puis la réunion du Comité de politique monétaire de la Fed (FOMC du 18-19 juin) a révélé que 7 des 18 membres du FOMC prévoient une baisse des taux Fed Funds de 50pb en 2019 (un huitième tablant sur -25pb). Les nouvelles prévisions médianes des taux Fed Funds ont été abaissées de -50pb à 2.125% à fin 2020 (au lieu de 2.625%), et 2.375% à fin 2021 (au lieu de 2.625%). Enfin, la prévision médiane du taux Fed Funds de long terme est désormais estimée à 2.5% (contre 2.8% précédemment), ce qui montre que le virage accommodant de la Fed répond à une considération structurelle de l'économie américaine. La Banque centrale européenne (BCE) a aussi délivré un communiqué explicitement accommodant lors de la réunion du 6 juin. Au-delà de taux directeurs inchangés jusque juin 2020 (contre fin 2019 précédemment), et de conditions relativement avantageuses pour les « Targeted Long Term Operations III » (TLTRO III), la BCE s'est notamment déclarée « déterminée à agir en cas d'évolutions défavorables ». Lors de la conférence de presse qui a suivi, le président de la BCE, Mario Draghi, a précisé les options en discussion au sein du Conseil : nouvelles baisses des taux, reprise du Quantitative Easing, ou encore interprétation plus symétrique de la cible d'inflation (actuellement « inférieure mais proche de 2% »). Lors du forum annuel des banquiers centraux à Sintra, M. Draghi a clairement plaidé (le 18 juin) en faveur d'un « stimulus additionnel » si les perspectives en zone euro ne s'amélioraient pas, et si le retour attendu de l'inflation vers la cible de la BCE était menacé.

Panorama financier

Pendant l'été 2018, les marchés dans leur ensemble n'auront pas connu d'épisodes majeurs d'aversion pour le risque. Néanmoins, les devises émergentes auront souffert de manière très singulière. La plupart des devises émergentes (Brésil, Afrique du Sud, Chine, Russie et Inde) ont ainsi subi de fortes baisses contre dollar, la Turquie enregistrant la chute la plus spectaculaire (-27%). Le Renminbi chinois s'est ainsi significativement déprécié (-5.5%) contre USD sur le trimestre, semblant compenser la mise en place de tarifs douaniers unilatéraux décidés par l'administration américaine. La plupart des matières premières industrielles, agricoles ou des métaux précieux ont accompagné ce mouvement baissier, alors que paradoxalement, les prix du pétrole flambaient sur cette période (+8.4% pour le Baril de Brent) sur fonds de contraintes sur la production mondiale (goulets d'étranglement aux Etats-Unis) et de tensions géopolitiques (Iran-Arabie Saoudite). Dans ce contexte, les marchés d'actions ont été relativement résilients, avec une performance très forte du marché Japonais en devise locale (+10%), suivi des actions émergentes et des actions américaines. Les marchés Italiens et anglais sont restés complètement exclus de cette dynamique de reprise, avec des baisses de -0.5% et -4%, probablement expliquées par des causes domestiques (incertitudes fiscales en Italie et menace d'un « Hard Brexit » au Royaume-Uni). Dans l'univers obligataire, le climat d'inflation globale rampante et les craintes de resserrement des politiques monétaires en Europe ont nourri une remontée globale des taux d'intérêt réels, pesant sur les actifs obligataires à durée élevée. Enfin, les détenteurs d'obligations italiennes auront été fortement pénalisés par l'instabilité créée par le nouveau gouvernement de coalition. A la fin du trimestre, le différentiel de taux entre les obligations italiennes à 10 ans et allemandes atteignait 290 points de base (pb), alors qu'il n'était avant l'élection que de 115 pb. Dans ce contexte, le marché du crédit d'entreprise s'est plutôt bien tenu, notamment via le segment des obligations haut rendement bénéficiant d'une relative compression des « spreads¹ », le marché américain surperformant très significativement le marché de la zone Euro.

¹ Spread de crédit fait référence à l'écart entre le taux d'émission d'une obligation de dette privée et le taux d'émission d'une obligation gouvernementale d'état qui aurait les mêmes propriétés de durée.

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

L'année 2018 est marquée par une plongée des actifs financiers, à l'exception des marchés de dette souveraine au Japon, et en zone euro (Allemagne, Espagne, Portugal, France). Ces turbulences sont venues rappeler l'étroitesse du chemin vers la normalisation monétaire dans un environnement globalement difficile sur le front des politiques budgétaires. La poursuite de la normalisation du bilan de la Fed (avec 4 hausses de 25pb des taux directeurs en 2018 et réductions des réinvestissements de titres) a conduit à un resserrement des conditions de liquidités avec une remontée de la volatilité implicite des actions (VIX) à des niveaux de 2011. La hausse des taux d'intérêt menée par les Etats-Unis a freiné la quête du rendement qui caractérisait les marchés financiers depuis un certain temps. Les rendements des obligations d'État américaines à 10 ans ont en effet bondi à 3.23% en novembre (au plus haut depuis 2011), tirés par les rendements réels et un redressement des primes de terme, avec pour effet un appétit réduit pour les actifs risqués. Courant décembre, une inversion temporaire de la courbe des taux US a déclenché de fortes fluctuations sur les marchés d'actions, notamment aux Etats-Unis, suivi d'un revirement à la baisse du rendement des obligations d'Etat US à 10 ans (à 2.68% fin décembre, soit +28pb sur an). Au final fin décembre, les achats à bons comptes ont permis à la bourse américaine de moindres pertes (MSCI US -4.5% sur un an), comparées aux reculs des indices actions (MSCI TR devises locales) au Japon (-15% a/a), en zone euro (-12% a/a) et au Royaume-Uni (-9% a/a). Du côté des marchés émergents (indices MSCI TR devises locales), les bourses asiatiques (Asia Ex-Japan) ont sous-performé (-15% a/a) celles des autres régions, en raison notamment des actions chinoises (-19% a/a). Sur les marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, les écarts des obligations d'entreprise ont augmenté, tant dans la catégorie investissement (investment grade, IG²) que sur les segments de faible qualité de crédit (high yield HY) en retrouvant leurs niveaux de 2016. Dans le segment HY³ européen, les incertitudes politiques ont été particulièrement négatives pour les entreprises financières. Les devises « matières premières » (rouble russe, peso colombien) ont été sanctionnées avec des chutes, respectivement, de -17% et -8% (sur un an), dans le sillage de la plongée du prix du baril (WTI -25% sur un an) et du cuivre (-18% a/a). Les devises des pays importateurs (renminbi chinois, roupie indienne) ont limité leurs baisses (-5% et -8% sur un an, respectivement). Enfin, malgré une récupération partielle au 4^{ème} trimestre, la lire turque a terminé en fort recul (-28% a/a) du fait des tensions politiques. Au final sur l'année, quelques valeurs refuges sont ressorties légèrement gagnantes (yen +3% a/a et dollar US +4% a/a). Quant aux obligations d'état de la zone euro (hormis en Italie), elles ont bénéficié des doutes sur la possibilité d'un vrai cycle de resserrement monétaire, et cela malgré l'arrêt du programme d'achat de titres à fin décembre.

Au cours du 1^{er} trimestre 2019, le tournant plus accommodant que prévu des grandes banques centrales, les signes de progrès sur les négociations commerciales sino-américaines, et le stimulus fiscal supplémentaire en Chine se traduisaient sur les marchés financiers par un retour de flux acheteurs sur toutes les classes d'actifs, avec un rattrapage des pertes accusées en décembre. Fin 2018, les marchés financiers avaient été fortement perturbés par la faiblesse relative de la liquidité liée, en partie, aux déclarations réglementaires ponctuelles (d'où un besoin de transactions de fin de période), ce qui les rend vulnérables à des événements imprévus. Ainsi au 1^{er} trimestre 2019 (T1), l'indice MSCI (devise locale) grimpait de 12.8% pour les bourses des pays développés, suivi par celui des marchés émergents (+9.9%). Les meilleures performances boursières se situaient en Chine (MSCI +18%), puis aux Etats-Unis (+13.9%) et en zone euro (+12%). Les incertitudes liées au Brexit, et le ralentissement du commerce mondial pesaient sur

² Investment Grade fait référence à des obligations de dette privée bénéficiant d'une bonne qualité de crédit et présentant peu de risque de défaut. Cela correspond généralement à des obligations dont la qualité de notations est supérieure ou égale à BBB.

³ High Yield (HY) fait référence à des obligations à haut rendement de qualité de notation inférieure à BBB-

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

les performances relatives des actions du Royaume-Uni (9.4%) et du Japon (+7.8%). Les marchés émergents bénéficiaient de flux acheteurs, mais avec au final une performance inférieure à celle des marchés développés. Malgré le virage plus accommodant de la Fed, et des marges de manœuvre supplémentaires pour certaines banques centrales (Inde, Mexique, Brésil notamment), les investisseurs privilégiaient un biais sélectif, avec des hausses prudentes : Brésil (+8.7%), Inde (+6.3%), Afrique du Sud (+4.8%), Mexique (+4%) et Turquie (+3%). La reprise des actions russes (+12.2%) et du rouble (+6.2% contre USD) répondaient au redressement des cours du pétrole (Brent +27.1% à 68.4 USD/baril) après la forte chute au trimestre précédent. L'or noir bénéficiait de la confirmation de coupes de production par l'Arabie Saoudite, et de l'annonce d'une probable extension de l'accord de l'OPEP et ses alliés au-delà de juin, jusqu'à fin 2019. Sur les marchés des devises, le dollar US se raffermissait (+1.2% au T1) ; le yuan chinois gagnait 2.5% face au dollar US, ainsi que la livre sterling (+2.2% au T1). A contre-tendance, l'euro se dépréciait de -2.2% face au dollar US, ainsi que le franc suisse (-1.4%) et le yen (-1.4%). La lire turque restait sous pression (-5% contre USD), ainsi que le won coréen (-2.1%), le real brésilien (-1.0%) et le rand sud-africain (-1.1%). La reprise des bourses mondiales s'est accompagnée d'un rallye des marchés obligataires, avec une forte baisse des rendements et des écarts de taux. Pour la première fois depuis le début 2018, les fonds obligataires enregistraient une collecte substantielle, motivée par la recherche de rendement. Les écarts de taux sur les obligations d'entreprise se réduisaient, notamment sur le segment à haut rendement aux Etats-Unis et en zone euro. Sur la dette souveraine, le taux 10 ans allemand redevenait négatif à -0.07% fin mars 2019 (-57pbs au T1), se rapprochant de son point bas historique de 2016, et rejoignant ainsi le clan des pays à taux 10 ans négatifs (-0.43% en Suisse et -0.10% au Japon). Sur les marchés périphériques de la zone euro, les indicateurs de risque souverain baissaient hormis en Italie, où les écarts de rendement des obligations d'Etat italiennes par rapport aux Bunds allemands fluctuaient entre 250-290bps, niveau malgré tout en nette baisse par rapport à l'automne dernier, lors de la publication du projet de budget du gouvernement italien. Le taux 10 ans des obligations du trésor américain chutaient de -23pbs à 2.41% fin mars, avec une légère inversion de la courbe de taux 3 mois/10 ans (pour la première fois depuis 2007). Cette baisse de la prime de terme semble refléter en fin de trimestre un renforcement de la demande pour les actifs les plus sûrs, dû à une certaine prudence face à l'efficacité des inflexions de politiques monétaires et fiscales sur la dynamique de croissance et d'inflation.

Au second trimestre (T2) 2019, le virage nettement plus accommodant des banques centrales a fortement soutenu l'ensemble des classes d'actifs. Sur les marchés d'actions, l'indice MSCI⁴ world (en monnaie locale) a gagné 3.4% au T2, avec une surperformance des marchés développés, notamment aux Etats-Unis (MSCI +4.3%) et en zone euro (MSCI +4.7%), en particulier l'Allemagne (indice DAX +8.5%) et la France (indice CAC40 +4.6%), et cela malgré un recul au Japon (MSCI -1.6%). Sur les marchés des actions émergentes, les tensions commerciales ont alimenté l'aversion pour le risque en Asie. Le repli des actions chinoises (MSCI -4.2%) n'a été que partiellement compensé par les forts rebonds en Russie (MSCI +17.3%), au Brésil (MSCI +7.2%) et en Afrique du sud (indices MSCI +6.8%). Sur les marchés obligataires, les rendements et les spreads se sont repliés, tant sur la dette souveraine que sur le crédit dans le sillage des baisses des anticipations des taux directeurs. Aux Etats-Unis, les prix des contrats futures sur les taux Fed Funds ont intégré quatre baisses de taux de la Fed d'ici fin 2020, dont presque trois d'ici fin 2019. En zone euro, les contrats futures ont aussi intégré une baisse des taux de dépôt d'ici la fin de l'année, mais avec une probabilité moins forte qu'aux Etats-Unis. Malgré le biais très accommodant de la Fed et de la BCE, les anticipations d'inflation à cinq ans dans cinq ans ont franchi de nouveaux records en zone euro (1.14% le 17 juin, pour finir à 1.21% le 30 juin, contre 1.35% fin mars), et ont continué de baisser aux Etats-Unis (-18pdb à 2.04%). Ces développements

⁴ Indice MSCI exprimé en monnaie locale.

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

ont signalé un risque de « désancrage » des anticipations d'inflation, et un affaiblissement de la crédibilité des politiques monétaires à pouvoir relancer durablement l'inflation. Les rendements des obligations souveraines à 10 ans ont chuté aux Etats-Unis (-40pdb à 2.01%), et ont atteint des planchers historiques en Allemagne (-26pdb à -0.33%), et en France (-32pdb à -0.1%), mais aussi en périphérie de la zone euro (forts reculs des rendements 10 ans de l'Espagne et du Portugal, respectivement -70pdb à 0.40% et -77pdb à 0.48%). La baisse des anticipations de taux courts a soutenu la recherche de rendement, favorisant notamment la mise en place de « carry trades ⁵ » sur les titres de dette périphérique en zone euro, mais aussi sur les marchés émergents, et sur le crédit à haut rendement. Les courbes de taux en zone euro se sont généralement aplaties (via un recul plus marqué sur les parties longues), et les spreads des titres périphériques vis-à-vis du Bund se sont sensiblement repliés. Seul le rendement du BTP italien 10 ans a enregistré un repli plus limité (-39pdb à 2.10%), de même que son spread vis-à-vis du Bund (-13pdb à 243pdb), pénalisé par les risques de dérapage fiscal. Sur les marchés des devises et des matières premières, le manque de visibilité sur le front des accords commerciaux a pénalisé le renminbi (-2.5% contre USD au T2), mais aussi la livre sterling (-2.6% contre USD, et -3.9% contre euro), tout en renforçant l'appétit pour l'or (+9.1%), le yen (+2.7%), et le franc suisse (+2.0%). Enfin, le prix du baril de pétrole WTI (-1.4% à USD 58.5 fin juin) a subi de fortes fluctuations (entre USD 51.1 et USD 66.3 ce trimestre) dans le sillage des incertitudes géopolitiques (escalade des tensions entre les Etats-Unis et l'Iran), et des risques sur la dynamique de la demande mondiale.

Source : données Bloomberg au 28/06/2019

Politique de gestion

Sur l'année, le Fonds a reculé de 5.7% sous performant l'indice de référence de 256bps.

L'année a été très contrastée avec un recul très marqué au 4^{ème} trimestre 2018 correspondant à la tension commerciale entre les Etats-Unis et la Chine et les troubles politiques dans les différents pays européens. Le 1^{er} trimestre 2019 a marqué un net rebond lié à l'atténuation des tensions commerciales et une stabilisation de l'économie. Le 2^{ème} trimestre 2019 a confirmé cette tendance alors que les négociations entre les Etats-Unis et la Chine sont loin d'être terminées.

Il convient de noter que les SMIDs Européennes ont surperformé les SMIDs de la zone Euro (MSCI Smid Europe -1.65% vs MSCI Smid EMU : -2.24%). Contrairement aux autres années, les grandes valeurs (MSCI Europe : +4.46%) ont surperformé les valeurs moyennes et les petites valeurs européennes (MSCI Small Caps : -4.41%). Géographiquement, les SMIDSS espagnoles ou allemandes ont largement été en retrait par rapport aux autres pays alors que des pays hors zone Euro tels la Suisse et la Suède ont progressé respectivement de 8.7% et de 5.8%. Nous avons pleinement bénéficié de la forte surpondération en valeurs industrielles et de communication et d'une sous-pondération en valeurs immobilières et de matériaux.

La stratégie d'éviter un biais trop cyclique sur les valeurs industrielles a été payante. En effet, nous avons limité la part des valeurs de biens d'équipements à un tiers de la poche pour privilégier des valeurs avec des moteurs de croissance spécifiques. Nous avons bâti une importante position en Tomra Systems (+86bps), leader mondial des consignes automatiques de bouteilles avec 80% de part de marché. Le recyclage obligatoire des bouteilles s'impose dans un nombre plus important

⁵ « Carry trade » ou stratégie de placement consistant à prendre avantage des écarts de rendement, par exemple emprunter dans une monnaie à faible taux d'intérêt, puis placer les fonds correspondant dans un actif à taux d'intérêt plus élevé.

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

de pays comme l'Australie ou la Grande Bretagne. L'union européenne a imposé un objectif de collecte des bouteilles plastiques de 90% en 2029 et 35% de plastique recyclé dans les bouteilles plastiques vendues. Edenred (+68.3%) a enregistré une croissance à deux chiffres et a changé de statut boursier en étant perçu comme un acteur des paiements électroniques. John Laing (+44.9%), développeur britannique de projets d'infrastructure a relevé son niveau d'actif net, notamment sur la valeur de ses projets de fermes éoliennes. Teleperformance (+17.4%) et Kingspan (+12.5%) ont démontré leur capacité à consolider leurs segments respectifs à savoir les centres d'appel et les services associés ou les panneaux isolants pour la construction en réalisant des acquisitions relatives sur les résultats. DSV (+25.2%) a réalisé l'acquisition tant attendue de Panalpina.

Notre choix tactique sur le secteur immobilier a permis de dégager une contribution positive de 59bps. En effet, nous avons privilégié les acteurs britanniques de stockage car en anticipation du Brexit, les acteurs économiques ont augmenté leur niveau de stocks d'environ deux mois. C'est ainsi que Segro, leader européen de l'immobilier logistique a progressé de 11% sur l'année porté également par les investissements importants des géants de l'e-commerce, notamment Amazon. Safestore Holdings (+13.5%) acteur du stockage en libre-service au Royaume-Uni et en France a amélioré son taux d'occupation et a réalisé des acquisitions ciblées. Nous avons évité les acteurs de l'immobilier résidentiel allemand considérant qu'il existait un risque de limitation des loyers notamment à Berlin. Nous demeurons positionnés sur TLG Immobilien, société immobilière principalement sur l'immobilier de bureau avec une exposition principale sur Berlin.

La contribution a été également positive sur le secteur des services de communication (46bps) qui regroupe les secteurs des télécommunications et des médias. Rai Way Spa (+37.4%) a réagi positivement aux rumeurs de fusion des opérateurs d'antennes audiovisuelles en Italie notamment avec EI Towers. Au Portugal, NOS SPGS (+30.8%) a bénéficié d'une accalmie de la guerre tarifaire et s'est associé à Vodafone pour le déploiement du FTTH. La baisse des investissements, une hausse des tarifs et une stabilisation du marché devraient conduire à une hausse importante de son excédent de trésorerie. Cette capacité à optimiser son FCF et ainsi à donner un bon retour aux actionnaires dans un environnement de taux bas a constitué un facteur déterminant de la réappréciation de Telenet (+37.6%). Le marché spéculait également sur une possibilité de rachat par Liberty Global, une cession ou une consolidation avec Voo sur la zone wallonne.

Sur les matériaux, nous avons également adopté une approche défensive en privilégiant les ingrédients alimentaires qui représentent la moitié de notre exposition. Alors que le secteur a baissé sur l'année de 9.5%, Symrise a progressé de 13.6% et Christian Hansen de 5.3%. Lors d'une journée investisseurs en janvier 2019, Symrise a donné une visibilité sur la croissance organique de 5 à 7% jusqu'en 2025 et sur la croissance de la marge opérationnelle (20 à 23% vs 19% à 22% auparavant). Cette croissance repose notamment sur l'accès à des ingrédients naturels et à une présence sur certains marchés émergents non couverts par les acteurs traditionnels. Christian Hansen (+5.5%) a démontré une croissance organique de 10% avec une marge de 29.5% tout en confirmant des perspectives à moyen terme entre 30 et 32%. Wienerberger (+32bps), leader européen des briques et des tuiles, a délivré et relevé leurs estimations d'Ebitda grâce à une bonne discipline sur les prix et sur les capacités de production.

En revanche, nous avons subi un revers important sur le secteur de valeurs technologiques. Sophos Plc (-38.9%) éditeur britannique de logiciels de cyber-sécurité, a publié 3 avertissements consécutifs sur les résultats liés à un problème de transition de génération de logiciels. Sopra Steria (-40.4%) a également révisé ses objectifs à la baisse compte tenu des difficultés de sa filiale de Sopra Banking Software. En effet, la société a dû arrêter la commercialisation d'un logiciel car cette solution n'était pas assez ajustable au volume.

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Sur les valeurs financières, la sous-pondération sur les valeurs d'assurance a coûté 22bps de performance relative.

En termes de transaction, nous avons choisi de donner un profil plus défensif au portefeuille en diminuant son aspect cyclique. Nous avons également eu pour stratégie de réduire la proportion des valeurs ayant une capitalisation supérieure à 10Mds€.

En effet, nous avons réduit notre exposition au secteur des valeurs technologiques en souhaitant particulièrement ne plus avoir de valeurs de semi-conducteurs. C'est ainsi que nous avons cédé notre position en Comet. Comme Wirecard a intégré le compartiment des grandes valeurs et que nous ne trouvons plus de justification rationnelle à son niveau de valorisation, nous avons cédé la totalité des titres au cours du second semestre 2018. Nous avons également vendu la position en Software AG car nous avons des doutes sur la stratégie IoT de l'éditeur allemand de logiciels. Enfin, nous avons été déçus par la transformation d'Econocom qui n'est pas parvenu à augmenter sa marge d'exploitation par une diversification dans les services informatiques. Par ces opérations, le portefeuille est dorénavant sous-pondéré en valeurs technologiques.

Compte tenu de son parcours boursier et de son niveau de capitalisation, nous avons vendu notre position en Partners Group, société suisse de private equity.

Nous avons réduit notre surpondération en valeurs industrielles en vendant la position en Prysmian qui n'a pas donné d'explications convaincantes sur les problèmes techniques du câble sous-marin Western Link.

A l'inverse, nous avons cherché des valeurs avec un profil plus défensif. Nous avons constitué une position en Wessanen, société néerlandaise de produits alimentaire bio. Au final, ses actionnaires principaux ont fait une offre pour racheter la totalité de la société.

Nous avons acheté des titres Suez, sachant que nous n'avons aucune exposition aux services aux collectivités. Nous pensons que Suez peut améliorer significativement son retour sur capitaux investis.

Toujours dans le domaine du recyclage, nous avons acquis des titres Befesa, leader du recyclage du zinc à partir du traitement de l'acier galvanisé et du recyclage de l'aluminium.

Humana, société suédoise de services aux personnes âgées possède un grand potentiel de croissance en développant ses activités en Finlande, sous-équipée en maisons de retraite.

Afin de tirer parti du Brexit, nous avons investi en Segro Plc, leader européen de l'immobilier logistique. Segro bénéficie de l'essor du e-commerce et de la volonté d'avoir des centres de logistiques décentralisés au plus près des centres urbains.

Performances

A la clôture de l'exercice, le Fonds affiche une performance de -5.72% pour les Parts AC et AD (coupons réinvestis), de -5.01% pour la Part BC, de -5.14% pour la part ZC. Les Parts IC, ID (coupon réinvestis) sont inactives.

A titre de comparaison, l'indice de référence du Fonds est de -1.65%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs du Fonds.

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 89.86%.

Informations sur les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L533-22-1 du Code Monétaire et Financier, les informations sur les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) dans la politique d'investissement sont disponibles sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr/fr.

Événements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice ou à venir

Le 31 décembre 2018 – Diverses évolutions

Nous vous informons de l'ajout dans le Fonds de la possibilité d'investir dans des titres de petites et moyennes capitalisations faisant partie de l'indice de référence.

Cet ajout implique la mise à jour du prospectus conformément aux dispositions prévues par le règlement européen (UE) 2016/1011 concernant les indices utilisés comme indices de référence dans le cadre d'instruments et de contrats financiers ou pour mesurer la performance de fonds d'investissement.

La partie relative à l'indicateur de référence au sein des prospectus a été complétée/actualisée avec les dispositions suivantes :

- identité de l'administrateur de l'indicateur de référence ;
- indication si l'administrateur de l'indicateur de référence est inscrit au registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA ;
- adresse du site internet de l'administrateur de l'indicateur de référence.

Le 11 février 2019 – Actualisation réglementaire et autres changements

Nous vous informons de l'implémentation des nouvelles obligations réglementaires conformément aux différentes Instructions AMF successives :

- Ajout à la rubrique « **Forme des parts** », sans modifier le process actuel, une précision concernant les souscriptions de parts en nominatif pur.
- Ajout dans le tableau « **Modalités de souscription et de rachat** » des adaptations rédactionnelles précisant notamment les dates de règlement des souscriptions et des rachats.
- Ajout à l'article 3 du règlement de la mention relative à la cessation provisoire ou définitive de l'émission de part.

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Le 1^{er} avril 2019 – Modification de l'échelle de risque

Nous vous informons de la mise à jour du SRRI du Fonds passant de 5 à 6.

Le 15 avril 2019 - suppression régime fiscal 209-0 A CGI

Nous vous informons de la suppression de l'éligibilité fiscale au régime dérogatoire prévu aux alinéas 5 et suivants du I de l'article 209-0 A du Code général des impôts dans le Fonds.

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de Fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : [http:// www.assetmanagement.hsbc.fr/fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr).

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2018

L'information relative au montant total des rémunérations versées par la société de gestion à son personnel et le montant agrégé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel qui ont une incidence sur le profil de risque figure dans le tableau ci-dessous.

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2018 représentent une population de 345.6 personnes en moyenne sur l'année et 336 à fin 2018 avec 36 personnes identifiées comme « Preneurs de risques » au titre de la directive AIFM et tels que définis dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France) dont le temps est réparti sur l'ensemble des portefeuilles gérés, avec 100 FIA et 48 OPCVM à fin 2018.

Le détail des rémunérations du personnel ayant une incidence sur le profil de risque concerne :

- Les hauts responsables tels que les membres du comité exécutif,
- Les preneurs de risques (gérants),
- Les responsables des ventes et du marketing,
- Les responsables de fonction de contrôle ou fonctions de support.

HSBC Global Asset Management (France)	2018				TOTAL EUR
	Rémunération fixe versée en 2018	Rémunération variable versée en mars 2018 (au titre de la performance 2017) + rémunérations variables différées acquises en 2018	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	
Ensemble des collaborateurs HSBC Global Asset Management (France) <u>y compris détachés in et succursales & hors détachés out</u>	26 094 773	10 073 693	8 637 287	1 436 406	36 168 466
Personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (36 collaborateurs <u>dont détachés</u>)**	5 647 301	4 150 777	2 515 102	1 329 389	9 798 078
Dont cadres supérieurs (12 collaborateurs <u>dont détachés</u>)**	1 814 141	1 464 060	899 900	564 160	3 278 201

(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2018 ainsi que le cash différé indexé payé en 2018.

(**) Prend en compte des collaborateurs détachés au prorata du temps passé.

La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2018 par les collaborateurs.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le Fonds, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Politique de réclamation aux fins de restitution de retenue à la source étrangère

Par l'arrêt Santander rendu le 10 mai 2012 (C-338/11 – Santander Asset Management SGIIC) la Cour de Justice de l'Union Européenne a considéré que « *le droit de l'Union s'oppose à la réglementation française qui impose à la source des dividendes d'origine nationale, lorsqu'ils sont perçus par des OPCVM résidents dans un autre Etat alors que de tels dividendes sont exonérés d'impôts pour les OPCVM résidant en France* ».

Cette décision est transposable dans différents pays de l'Union dont le régime de taxation des dividendes versés à des Fonds d'investissement résidents et à des non-résidents apparaît comme étant discriminatoire au regard de la liberté de circulation des capitaux, garantie par le droit de l'Union.

Dans ce contexte, en qualité de société de gestion du Fonds, HSBC Global Asset Management (France) a suivi l'ensemble des étapes décrites dans le vade-mecum de l'Association Française des Sociétés de Gestion (AFG) - (« Remboursement des retenues à la source sur titres étrangers des OPCVM français » - version du 21 décembre 2012) afin d'identifier les opportunités puis d'initier des demandes de remboursement des retenues à la source prélevées en contrariété avec le droit européen.

Ainsi HSBC Global Asset Management (France) agit dans l'intérêt des porteurs de parts en procédant à des réclamations pour le compte du Fonds lorsque le seuil de matérialité, la probabilité de récupération et les coûts seraient favorables aux porteurs de parts. Cette politique de réclamation est bien entendu soumise à des aléas en termes de délais et de montants remboursés.

Le montant des remboursements effectivement versés au titre de ces réclamations pour l'exercice passé est de : Néant.

La situation n'a pas évolué depuis la précédente clôture.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
WIRECARD AG	0,00	2 934 726,58
MAISONS DU MONDE	0,00	2 298 621,86
GREENCORE GROUP PLC	73 240,81	1 980 244,52
SEGRO REIT	1 805 964,33	0,00
WESSANEN NV	1 614 204,42	0,00
EUROPCAR MOBILITY GROUP SA	397 590,00	1 101 019,97
SOFTWARE	0,00	1 437 270,73
SUEZ SA	1 292 865,63	0,00
FINECOBANK SPA	1 254 516,21	0,00
PARTNERS GROUP HOLDING N	0,00	1 105 170,24

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion de l'OPC n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture de l'OPC	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable et en particulier les dispositions de l'article 314-69 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »). Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du Fonds.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site internet de la société de gestion.

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr>.

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr>.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du Fonds.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



HSBC Europe Small & Mid Cap

Exercice clos le 28 juin 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de Parts du fonds HSBC Europe Small & Mid Cap,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif HSBC Europe Small & Mid Cap constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 28 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 11 octobre 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Youssef Boujanoui

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Comptes annuels

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Bilan Actif

Bilan Actif au 28/06/2019

Portefeuille : HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

	28/06/2019	29/06/2018
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	127 851 888,53	129 970 625,46
Actions et valeurs assimilées	127 851 888,53	129 970 625,46
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	127 851 888,53	129 970 625,46
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays		
Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	329 833,15	114 287,83
Opérations de change à terme de devises		
Autres	329 833,15	114 287,83
COMPTES FINANCIERS	2 451 426,65	3 096 711,38
Liquidités	2 451 426,65	3 096 711,38
TOTAL DE L'ACTIF	130 633 148,33	133 181 624,67

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Bilan Passif

Bilan Passif au 28/06/2019

Portefeuille : HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

	28/06/2019	29/06/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	126 055 613,87	130 293 281,48
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	529,82	82,23
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 609 457,46	2 076 077,71
Résultat de l'exercice (a, b)	1 420 345,70	636 286,91
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	129 085 946,85	133 005 728,33
Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	153 898,42	165 199,12
Opérations de change à terme de devises		
Autres	153 898,42	165 199,12
COMPTES FINANCIERS	1 393 303,06	10 697,22
Concours bancaires courants	1 393 303,06	10 697,22
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	130 633 148,33	133 181 624,67

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Hors-Bilan

Hors-bilan au 28/06/2019

Portefeuille :HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

	28/06/2019	29/06/2018
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Compte de Résultat

Compte de résultat au 28/06/2019

Portefeuille : HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

	28/06/2019	29/06/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	938,18	
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 156 893,99	1 859 372,28
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	3 157 832,17	1 859 372,28
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	19 736,48	8 187,75
Autres charges financières		
TOTAL (2)	19 736,48	8 187,75
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 138 095,69	1 851 184,53
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 789 596,34	1 440 027,54
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 348 499,35	411 156,99
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	71 846,35	225 129,92
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 420 345,70	636 286,91

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Annexes

Annexes aux comptes annuels

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux de commission de gestion fixe appliqué sur la base de l'actif net géré par une entité du groupe HSBC est de :

Les frais de gestion internes sont de :

- 1,50% TTC maximum pour la part C

- 0,75% TTC maximum pour la part D

Les frais de gestion externes sont de 0,30% TTC par an maximum.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Part C	Part D
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation et/ou distribution, sur décision chaque année de la société de gestion

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'actif net au 28/06/2019

Portefeuille : HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

	28/06/2019	29/06/2018
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	133 005 728,33	86 145 321,08
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	19 063 273,66	55 659 435,83
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-15 281 058,67	-13 454 699,25
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 554 630,85	3 904 234,92
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 385 409,89	-2 281 471,38
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-60 792,68	-183 457,93
Différences de change	-370 190,64	-921 072,02
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-10 770 091,53	3 762 059,30
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	7 207 040,89	17 977 132,42
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-17 977 132,42	-14 215 073,12
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-18 641,93	-35 779,21
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 348 499,35	411 156,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	129 085 946,85	133 005 728,33

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
Titres de créances		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
Actions et valeurs assimilées		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							2 451 426,65	1,90
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 393 303,06	1,08
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	2 451 426,65	1,90								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 393 303,06	1,08								
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (Hors euro)

	Devise 1 GBP	%	Devise 2 SEK	%	Devise 3 DKK	%	Devise N AUTRE(S)	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	40 629 847,61	31,48	6 606 149,13	5,12	6 572 155,98	5,09	6 938 352,16	5,37
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	107 146,97	0,08					192 407,89	0,15
Comptes financiers							496 152,00	0,38
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers	481 315,72	0,37	388 230,65	0,30	359 887,41	0,28	163 869,28	0,13
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/06/2019
Créances	Coupons et dividendes en espèces	329 833,15
Total des créances		329 833,15
Dettes	Frais de gestion	- 153 898,42
Total des dettes		- 153 898,42

NOMBRE DE TITRES ÉMIS OU RACHETÉS

	En parts	En montant
Part AC		
Parts souscrites durant l'exercice	124 666,360	7 774 727,23
Parts rachetées durant l'exercice	-177 168,894	-10 918 101,26
Solde net des souscriptions/rachats	-52 502,534	-3 143 374,03
Part ZC		
Parts souscrites durant l'exercice	10 078,000	10 478 177,12
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	10 078,000	10 478 177,12
Part AD		
Parts souscrites durant l'exercice	1 451,701	82 129,35
Parts rachetées durant l'exercice	-4 928,306	-280 879,58
Solde net des souscriptions/rachats	-3 476,605	-198 750,23
Part BC		
Parts souscrites durant l'exercice	7 900,385	728 239,96
Parts rachetées durant l'exercice	-45 241,931	-4 082 077,83
Solde net des souscriptions/rachats	-37 341,546	-3 353 837,87

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
Part AC Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Part AD Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Part ZC Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Part BC Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

FRAIS DE GESTION

	28/06/2019
Part AC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 1 576 732,48 1,59
Part AD Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 69 484,30 1,59
Part ZC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 1 018,00 0,04
Part BC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 142 361,56 0,84

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

Garanties reçues par l'OPC

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés

Néant.

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	28/06/2019
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DÉPÔTS DE GARANTIE

	28/06/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

	Code Isin	Libellés	28/06/2019
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme			

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

	28/06/2019	29/06/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	529,82	82,23
Résultat	1 420 345,70	636 286,91
Total	1 420 875,52	636 369,14

	28/06/2019	29/06/2018
Part AC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	943 463,56	427 257,30
Total	943 463,56	427 257,30

	28/06/2019	29/06/2018
Part ZC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	179 363,71	
Total	179 363,71	

	28/06/2019	29/06/2018
Part AD		
Affectation		
Distribution	41 629,43	18 675,57
Report à nouveau de l'exercice	456,58	554,54
Capitalisation		
Total	42 086,01	19 230,11
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	74 338,261	77 814,866
Distribution unitaire	0,56	0,24
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attaché à la distribution du résultat	4 877,66	3 593,41

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

	28/06/2019	29/06/2018
Part BC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	255 962,24	189 881,73
Total	255 962,24	189 881,73

TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

	28/06/2019	29/06/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 609 457,46	2 076 077,71
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	1 609 457,46	2 076 077,71

	28/06/2019	29/06/2018
Part AC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 457 001,73	1 735 481,70
Total	1 457 001,73	1 735 481,70

	28/06/2019	29/06/2018
Part AD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	64 360,58	77 522,44
Total	64 360,58	77 522,44

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

	28/06/2019	29/06/2018
Part ZC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-133 731,02	
Total	-133 731,02	

	28/06/2019	29/06/2018
Part BC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	221 826,17	263 073,57
Total	221 826,17	263 073,57

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2015	30/06/2016	30/06/2017	29/06/2018	28/06/2019
Actif net Global en EUR	98 021 915,58	76 359 755,51	86 145 321,08	133 005 728,33	129 085 946,85
HSBC EUROPE SMALL & MID CAP AC					
Actif net en EUR	92 286 576,22	71 864 853,09	81 051 266,99	108 458 276,61	98 929 549,22
Nombre de titres	1 538 330,112	1 398 752,374	1 287 572,642	1 617 231,026	1 564 728,492
Valeur liquidative unitaire en EUR	59,99	51,37	62,94	67,06	63,22
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	5,73	4,51	2,47	1,07	0,93
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,15	0,04	0,43	0,26	0,60
HSBC EUROPE SMALL & MID CAP AD					
Actif net en EUR	5 735 339,36	4 494 902,42	5 094 054,09	4 859 115,57	4 359 263,76
Nombre de titres	101 566,659	93 196,246	86 269,393	77 814,866	74 338,261
Valeur liquidative unitaire en EUR	56,46	48,23	59,04	62,44	58,64
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	5,39	4,24	2,32	0,99	0,86
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat					
Distribution unitaire en EUR sur résultat	0,15	0,04	0,42	0,24	0,56
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat					
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,075	0,081	0,111		*
HSBC EUROPE SMALL & MID CAP ZC					
Actif net en EUR					10 595 902,70
Nombre de titres					10 078,000
Valeur liquidative unitaire en EUR					1 051,38
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					-13,26
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat					17,79

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2015	30/06/2016	30/06/2017	29/06/2018	28/06/2019
Actif net Global en EUR	98 021 915,58	76 359 755,51	86 145 321,08	133 005 728,33	129 085 946,85
HSBC EUROPE SMALL & MID CAP BC					
Actif net en EUR				19 688 336,15	15 201 231,17
Nombre de titres				199 538,584	162 197,038
Valeur liquidative unitaire en EUR				98,66	93,72
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR				1,31	1,36
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat				0,95	1,57

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Inventaire détaillé des instruments financiers

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AAREAL BANK AG	EUR	39 770	921 470,90	0,71
EVOTEC OAI AG	EUR	97 576	2 398 418,08	1,86
JUNGHEINRICH AG	EUR	58 194	1 577 057,40	1,22
KRONES AG	EUR	15 711	1 114 695,45	0,86
RHEINMETALL AG	EUR	19 728	2 123 719,20	1,65
SYMRISE AG	EUR	40 066	3 391 186,24	2,63
TLG IMMOBILIEN AG	EUR	88 780	2 286 085,00	1,77
UNITED INTERNET AG	EUR	42 229	1 222 951,84	0,95
TOTAL ALLEMAGNE			15 035 584,11	11,65
AUTRICHE				
WIENERBERGER AG	EUR	97 256	2 110 455,20	1,63
TOTAL AUTRICHE			2 110 455,20	1,63
BELGIQUE				
AGEAS	EUR	51 514	2 354 704,94	1,83
ION BEAM APPLICATIONS NV	EUR	52 462	699 843,08	0,54
KBC ANCORA	EUR	34 243	1 345 749,90	1,04
TELENET GROUP HOLDING	EUR	44 342	2 172 758,00	1,68
TOTAL BELGIQUE			6 573 055,92	5,09
DANEMARK				
CHR.HANSEN HOLDING	DKK	25 874	2 136 854,43	1,65
DSV	DKK	22 087	1 907 549,28	1,48
FLSMIDTH & CO B	DKK	30 481	1 212 517,86	0,94
ISS AS	DKK	49 553	1 315 234,41	1,02
TOTAL DANEMARK			6 572 155,98	5,09
ESPAGNE				
BANKINTER SA	EUR	187 458	1 135 620,56	0,88
MELIA HOTELS INTERNATIONAL	EUR	170 999	1 436 391,60	1,11
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	167 306	2 041 133,20	1,58
TOTAL ESPAGNE			4 613 145,36	3,57
FINLANDE				
M REAL B	EUR	284 196	1 341 973,51	1,04
TOTAL FINLANDE			1 341 973,51	1,04
FRANCE				
BENETEAU	EUR	112 005	1 083 648,38	0,84

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EDENRED	EUR	67 818	3 042 315,48	2,36
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	29 815	1 216 750,15	0,94
IPSOS	EUR	48 094	1 115 780,80	0,86
ORPEA	EUR	27 720	2 941 092,00	2,28
SOPRA STERIA	EUR	21 375	2 190 937,50	1,70
SR TELEPERFORMANCE	EUR	16 277	2 868 007,40	2,22
SUEZ SA	EUR	106 875	1 356 243,75	1,05
WORLDLINE SA	EUR	56 375	3 608 000,00	2,80
TOTAL FRANCE			19 422 775,46	15,05
IRLANDE				
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	307 799	1 414 644,20	1,10
DCC PLC	GBP	26 428	2 073 363,43	1,60
GLANBIA PLC	EUR	83 042	1 187 500,60	0,92
GLENVEAGH PROPERTIES PLC	EUR	1 296 744	949 216,61	0,74
KINGSPAN GROUP	EUR	70 313	3 358 148,88	2,59
TOTAL PRODUCE	EUR	679 155	991 566,30	0,77
UDG HEALTHCARE PLC	GBP	216 163	1 930 199,34	1,50
TOTAL IRLANDE			11 904 639,36	9,22
ITALIE				
AMPLIFON	EUR	103 676	2 131 578,56	1,66
DANIELI C.EPAR.NCV	EUR	97 817	1 081 856,02	0,84
FINECOBANK SPA	EUR	128 249	1 258 122,69	0,97
RAI WAY	EUR	272 815	1 435 006,90	1,11
TOTAL ITALIE			5 906 564,17	4,58
LUXEMBOURG				
BEFESA SA	EUR	26 986	944 510,00	0,73
SUNRISE COMMUNICATIONS AG	CHF	21 696	1 423 473,32	1,10
TOTAL LUXEMBOURG			2 367 983,32	1,83
NORVEGE				
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	108 478	3 132 728,89	2,43
TOTAL NORVEGE			3 132 728,89	2,43
PAYS-BAS				
WESSANEN NV	EUR	133 593	1 521 624,27	1,18
TOTAL PAYS-BAS			1 521 624,27	1,18
PORTUGAL				
BCO ESPIR SANTO E	EUR	1 000 000	10 000,00	0,01
NOS	EUR	298 377	1 724 619,06	1,33
TOTAL PORTUGAL			1 734 619,06	1,34
ROYAUME UNI				
BBA GROUP ORD	GBP	540 999	1 706 190,41	1,32

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BUNZL	GBP	68 293	1 585 209,67	1,23
CAIRN ENERGY	GBP	821 450	1 589 103,65	1,23
CINWORLD GROUP PLC	GBP	641 247	1 815 958,76	1,41
CONVATEC GROUP PLC	GBP	714 181	1 163 696,80	0,90
DIGNITY PLC	GBP	118 085	854 493,05	0,66
HAYS PLC	GBP	702 839	1 233 974,15	0,96
HUNTING PLC	GBP	264 835	1 510 932,81	1,17
INFORMA PLC	GBP	312 612	2 917 199,60	2,26
JOHN LAING GROUP PLC	GBP	672 483	2 959 586,56	2,30
MEGGITT	GBP	253 400	1 483 924,90	1,15
NEW CARPHONE WAREHOUSE GROUP	GBP	647 387	791 869,77	0,61
PETS AT HOME GROUP PLC	GBP	1 044 638	2 184 306,77	1,69
RSA INSURANCE GROUP PLC	GBP	229 567	1 479 819,47	1,15
SAFESTORE HOLDINGS PLC	GBP	378 423	2 594 574,33	2,01
SEGRO REIT	GBP	242 093	1 975 595,76	1,53
SMITH(DS)	GBP	478 103	1 936 883,53	1,50
SOPHOS GROUP PL	GBP	528 079	2 329 378,42	1,80
ST JAMES'S PLACE CAPITAL PLC (NEW)	GBP	127 501	1 564 551,83	1,21
TULLOW OIL	GBP	619 849	1 451 255,77	1,12
ULTRA ELECTRONICS HOLDINGS PLC	GBP	81 225	1 497 778,83	1,16
TOTAL ROYAUME UNI			36 626 284,84	28,37
SUEDE				
HUMANA AB	SEK	128 249	680 935,92	0,53
NOLATO B	SEK	38 994	2 090 677,74	1,61
NORDIC ENTERTAINMENT GROUP-B	SEK	57 384	1 183 959,11	0,92
SECURITAS AB B	SEK	104 414	1 609 789,95	1,25
TRELLEBORG AB B	SEK	83 405	1 040 786,41	0,81
TOTAL SUEDE			6 606 149,13	5,12
SUISSE				
BACHEM AG	CHF	11 002	1 278 207,77	0,99
FLUGHAFEN ZUERICH AG	CHF	6 669	1 103 942,18	0,86
TOTAL SUISSE			2 382 149,95	1,85
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			127 851 888,53	99,04
TOTAL Actions et valeurs assimilées			127 851 888,53	99,04
Créances			329 833,15	0,26
Dettes			-153 898,42	-0,12
Comptes financiers			1 058 123,59	0,82
Actif net			129 085 946,85	100,00

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

HSBC EUROPE SMALL & MID CAP ZC	EUR	10 078,000	1 051,38
HSBC EUROPE SMALL & MID CAP AD	EUR	74 338,261	58,64
HSBC EUROPE SMALL & MID CAP BC	EUR	162 197,038	93,72
HSBC EUROPE SMALL & MID CAP AC	EUR	1 564 728,492	63,22

FCP HSBC EUROPE SMALL & MID CAP

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

DECOMPOSITION DU COUPON

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	37 912,52	EUR	0,51	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables	3 716,91	EUR	0,05	EUR
TOTAL	41 629,43	EUR	0,56	EUR

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non».

HSBC Europe Small & Mid Cap

Part AD: Code ISIN : FR0000990673

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

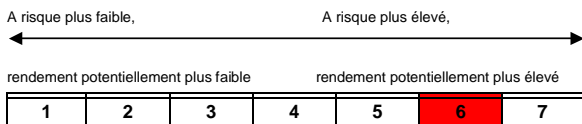
Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- ▶ Le FCP, de classification AMF « actions internationales », a pour objectif de surperformer l'indice MSCI Europe SMID Cap (NR EUR) sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans.
- ▶ L'indicateur de référence MSCI Europe SMID Cap (NR EUR), calculé dividendes nets réinvestis, est représentatif des marchés actions de petites et moyennes capitalisations de quinze pays développés en Europe. Ces pays sont l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni..
- ▶ Le FCP est investi sur des actions de sociétés des pays développés européens, de petites et moyennes capitalisations boursières.
- ▶ L'équipe de gestion adopte une philosophie de gestion active et effectuée, sur une base discrétionnaire, une allocation sur la principale source de performance suivante :
 - la sélection de valeurs : prises de positions sur les valeurs de croissance, essentiellement basées sur l'analyse des fondamentaux et de la valorisation d'un titre.

Caractéristiques essentielles de l'OPCVM :

- ▶ Le FCP est investi et exposé en permanence à hauteur de 90% minimum et 110% maximum de l'actif net sur des marchés actions des pays développés européens ou en actions de sociétés de tout pays, mais qui exercent la majeure partie de leurs activités dans des pays développés européens.

Profil de risque et de rendement



- ▶ Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- ▶ La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- ▶ La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- ▶ Le FCP est classé dans la catégorie 6. Cette classification correspond à la volatilité du marché actions des pays développés européens.

Le risque suivant, non pris en compte dans l'indicateur, peut également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative de l'OPCVM :

- ▶ L'investissement hors petites et moyennes capitalisations européennes dont notamment des entreprises ayant leur siège social aux Etats-Unis est limité à un maximum de 10%.
- ▶ Le FCP peut investir dans la limite de 10% de l'actif en obligations et titres de créances, ainsi que dans des parts ou actions d'OPC français ou européens ou fonds d'investissement de droit étranger.
- ▶ Le FCP peut utiliser des instruments dérivés dans un but de couverture et/ou exposition sur les risques actions et change. Cependant, le risque de change pourra atteindre l'ensemble du portefeuille.
- ▶ L'utilisation de dérivés pourrait porter à 110% l'exposition du fonds.
- ▶ Le FCP peut également effectuer des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres dans la limite de 100% de l'actif, dans un but d'amélioration de performance.
- ▶ Le résultat net est intégralement distribué et les plus-values nettes réalisées sont capitalisées et/ou distribuées chaque année sur décision de la société de gestion.
- ▶ Le FCP est éligible au Plan Epargne en Actions (PEA).
- ▶ La durée minimum de placement recommandée est 5 ans.
- ▶ Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour à 12 heures et sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative du jour. Les demandes de souscriptions et de rachats parvenant après 12 heures sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.
- ▶ Risque de liquidité : les marchés sur lesquels l'OPCVM intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Cela peut impacter les conditions de prix dans lesquelles l'OPCVM valorise, initie, modifie ou liquide ses positions.
- ▶ Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation d'instruments financiers à terme peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative du fonds peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le fonds est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent. L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de Swing Pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur cet OPCVM (Cf. Prospectus - mécanisme de Swing Pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.

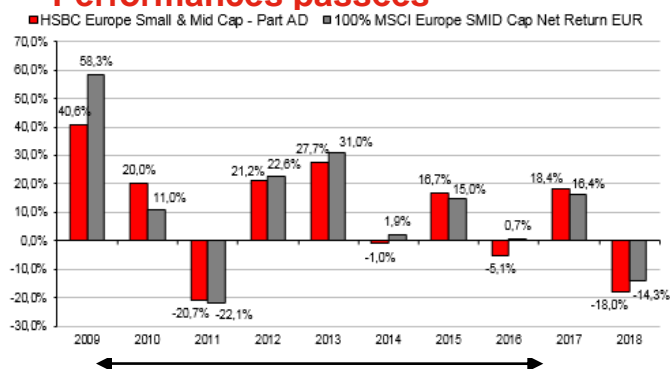
Frais

« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. »

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1.60%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

- ▶ Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en juin 2018 et peuvent varier d'un exercice à l'autre.
- ▶ Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet : <http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr>
- ▶ Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



La flèche ci-dessus correspond à la période pendant laquelle l'indicateur de référence était différent. Les performances affichées antérieures à cette date ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

- ▶ Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- ▶ Les performances passées ont été calculées en Euro.
- ▶ Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf droits d'entrée et de sortie éventuels.
- ▶ Les performances sont calculées coupons nets réinvestis.
- ▶ Le FCP a été créé le 2 juillet 1998.
- ▶ La part AD a été créée le 2 juillet 1998.
- ▶ A compter du 18 juillet 2016, l'indicateur de référence est modifié. Les performances affichées antérieures à cette date ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.
- ▶ Pour plus de précision sur l'indicateur de référence, se reporter à la rubrique "Description des objectifs et politique d'investissement".

Informations pratiques

- ▶ Dépositaire : Caceis Bank
- ▶ Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
- ▶ La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion
- ▶ Fiscalité : Les parts AD sont des parts de distribution. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur de l'OPCVM.
En particulier, l'OPCVM est éligible au Plan Epargne en Actions (PEA). L'OPCVM est éligible à l'abattement pour durée de détention de droit commun prévu au 1^{er} ter de l'article 150-0D du Code Général des Impôts lorsque les parts ont été souscrites avant le 1^{er} janvier 2018.
- ▶ Les documents d'information des autres catégories de parts (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr
 - HSBC Europe Small & Mid Cap, part AC (ISIN : FR0000990665) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part IC (ISIN : FR0013182391) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part ID (ISIN : FR0013182409) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part ZC (ISIN : FR0013182417) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part BC (ISIN : FR0013287109)
- ▶ La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- ▶ Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons ». (la définition est disponible dans le prospectus)
- ▶ Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur son site internet www.assetmanagement.hsbc.com/fr ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Ils comprennent notamment les modalités de calcul de la rémunération et des avantages de certains salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du comité de rémunération.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). HSBC Global Asset Management (France) est agréée par la France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 avril 2019.

Informations clés pour l'Investisseur

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non ».

HSBC Europe Small & Mid Cap

Part IC : Code ISIN : FR0013182391

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- ▶ Le FCP, de classification AMF « actions internationales », a pour objectif de surperformer l'indice MSCI Europe SMID Cap (NR EUR) sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans.
- ▶ L'indicateur de référence MSCI Europe SMID Cap (NR EUR), calculé dividendes nets réinvestis, est représentatif des marchés actions de petites et moyennes capitalisations de quinze pays développés en Europe. Ces pays sont l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni.
- ▶ Le FCP est investi sur des actions de sociétés des pays développés européens, de petites et moyennes capitalisations boursières.
- ▶ L'équipe de gestion adopte une philosophie de gestion active et effectuée, sur une base discrétionnaire, une allocation sur la principale source de performance suivante :
 - la sélection de valeurs : prises de positions sur les valeurs de croissance, essentiellement basées sur l'analyse des fondamentaux et de la valorisation d'un titre.

Caractéristiques essentielles de l'OPCVM :

- ▶ Le FCP est investi et exposé en permanence à hauteur de 90% minimum et 110% maximum de l'actif net sur des marchés actions des pays développés européens ou en actions de sociétés de tout pays, mais qui exercent la majeure partie de leurs activités dans des pays développés européens.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- ▶ Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- ▶ La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- ▶ La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- ▶ Le FCP est classé dans la catégorie 6. Cette classification correspond à la volatilité du marché actions des pays développés européens.

Le risque suivant, non pris en compte dans l'indicateur, peut également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative de l'OPCVM :

- ▶ L'investissement hors petites et moyennes capitalisations européennes dont notamment des entreprises ayant leur siège social aux Etats-Unis est limité à un maximum de 10%.
- ▶ Le FCP peut investir dans la limite de 10% de l'actif en obligations et titres de créances, ainsi que dans des parts ou actions d'OPC français ou européens ou fonds d'investissement de droit étranger.
- ▶ Le FCP peut utiliser des instruments dérivés dans un but de couverture et/ou d'exposition sur les risques actions et de change. Cependant, le risque de change pourra atteindre l'ensemble du portefeuille.
- ▶ L'utilisation de dérivés pourrait porter à 110% l'exposition du fonds.
- ▶ Le FCP peut également effectuer des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres dans la limite de 100% de l'actif, dans un but d'amélioration de performance.
- ▶ Les sommes distribuables des parts IC sont intégralement capitalisées.
- ▶ Le FCP est éligible au Plan Epargne en Actions (PEA).
- ▶ La durée minimum de placement recommandée est 5 ans.
- ▶ Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour à 12 heures et sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative du jour. Les demandes de souscriptions et de rachats parvenant après 12 heures sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.
- ▶ Risque de liquidité : les marchés sur lesquels l'OPCVM intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Cela peut impacter les conditions de prix dans lesquelles l'OPCVM valorise, initie, modifie ou liquide ses positions.
- ▶ Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation d'instruments financiers à terme peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative du fonds peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le fonds est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent. L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de Swing Pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur cet OPCVM (Cf. Prospectus - mécanisme de Swing Pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.

Frais

« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. »

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0.83%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

- ▶ Les frais courants se fondent sur une estimation des frais maximum pouvant être prélevés. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.
- ▶ Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet : <http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr>
- ▶ Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

- ▶ Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- ▶ Les performances passées ont été calculées en Euro
- ▶ Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf droits d'entrée et de sortie éventuels.
- ▶ Les performances sont calculées coupons nets réinvestis.
- ▶ Le FCP a été créé le 2 juillet 1998.
- ▶ La part IC a été créée le 18 juillet 2016.
- ▶ La part IC est inactive.

Informations pratiques

- ▶ Dépositaire : Caceis Bank
- ▶ Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
- ▶ La valeur liquidative est disponible auprès de la Société de Gestion
- ▶ Fiscalité : Les parts IC sont des parts de capitalisation. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur de l'OPCVM.
En particulier, l'OPCVM est éligible au Plan Epargne en Actions (PEA). L'OPCVM est éligible à l'abattement pour durée de détention de droit commun prévu au 1^{er} ter de l'article 150-0D du Code Général des Impôts lorsque les parts ont été souscrites avant le 1^{er} janvier 2018.
- ▶ Les documents d'information des autres catégories de parts (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr
 - HSBC Europe Small & Mid Cap, part AC (ISIN : FR0000990665) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part AD (ISIN : FR0000990673) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part ID (ISIN : FR0013182409) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part ZC (ISIN : FR0013182417) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part BC (ISIN : FR0013287109)
- ▶ La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- ▶ Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons ». (la définition est disponible dans le prospectus)
- ▶ Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur son site internet www.assetmanagement.hsbc.com/fr ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Ils comprennent notamment les modalités de calcul de la rémunération et des avantages de certains salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du comité de rémunération.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

HSBC Global Asset Management (France) est agréée par la France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 avril 2019.

Informations clés pour l'Investisseur

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non ».

HSBC Europe Small & Mid Cap

Part ID : Code ISIN : FR0013182409

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- ▶ Le FCP, de classification AMF « actions internationales », a pour objectif de surperformer l'indice MSCI Europe SMID Cap (NR EUR) sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans.
- ▶ L'indicateur de référence MSCI Europe SMID Cap (NR EUR), calculé dividendes nets réinvestis, est représentatif des marchés actions de petites et moyennes capitalisations de quinze pays développés en Europe. Ces pays sont l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni.
- ▶ Le FCP est investi sur des actions de sociétés des pays développés européens, de petites et moyennes capitalisations boursières.
- ▶ L'équipe de gestion adopte une philosophie de gestion active et effectuée, sur une base discrétionnaire, une allocation sur la principale source de performance suivante :
 - la sélection de valeurs : prises de positions sur les valeurs de croissance, essentiellement basées sur l'analyse des fondamentaux et de la valorisation d'un titre.

Caractéristiques essentielles de l'OPCVM :

- ▶ Le FCP est investi et exposé en permanence à hauteur de 90% minimum et 110% maximum de l'actif net sur des marchés actions des pays développés européens ou en actions de sociétés de tout pays, mais qui exercent la majeure partie de leurs activités dans des pays développés européens.

- ▶ L'investissement hors petites et moyennes capitalisations européennes dont notamment des entreprises ayant leur siège social aux Etats-Unis est limité à un maximum de 10%.
- ▶ Le FCP peut investir dans la limite de 10% de l'actif en obligations et titres de créances, ainsi que dans des parts ou actions d'OPC français ou européens ou fonds d'investissement de droit étranger.
- ▶ Le FCP peut utiliser des instruments dérivés dans un but de couverture et/ou d'exposition sur les risques actions et de change. Cependant, le risque de change pourra atteindre l'ensemble du portefeuille.
- ▶ L'utilisation de dérivés pourrait porter à 110% l'exposition du fonds.
- ▶ Le FCP peut également effectuer des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres dans la limite de 100% de l'actif, dans un but d'amélioration de performance.
- ▶ Le résultat net est intégralement distribué et les plus-values nettes réalisées sont capitalisées et/ou distribuées chaque année sur décision de la société de gestion.
- ▶ Le FCP est éligible au Plan Epargne en Actions (PEA).
- ▶ La durée minimum de placement recommandée est 5 ans.
- ▶ Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour à 12 heures et sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative du jour. Les demandes de souscriptions et de rachats parvenant après 12 heures sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- ▶ Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- ▶ La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- ▶ La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- ▶ Le FCP est classé dans la catégorie 6. Cette classification correspond à la volatilité du marché actions des pays développés européens.

- ▶ Risque de liquidité : les marchés sur lesquels l'OPCVM intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Cela peut impacter les conditions de prix dans lesquelles l'OPCVM valorise, initie, modifie ou liquide ses positions.
- ▶ Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation d'instruments financiers à terme peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative du fonds peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le fonds est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent. L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de Swing Pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur cet OPCVM (Cf. Prospectus - mécanisme de Swing Pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.

Le risque suivant, non pris en compte dans l'indicateur, peut également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative de l'OPCVM :

Frais

« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. »

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0.83%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

- ▶ Les frais courants se fondent sur une estimation des frais maximum pouvant être prélevés. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.
- ▶ Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet : <http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr>
- ▶ Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

- ▶ Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- ▶ Les performances passées ont été calculées en Euro
- ▶ Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf droits d'entrée et de sortie éventuels.
- ▶ Les performances sont calculées coupons nets réinvestis.
- ▶ Le FCP a été créé le 2 juillet 1998.
- ▶ La part ID a été créée le 18 juillet 2016.
- ▶ La part ID est inactive.

Informations pratiques

- ▶ Dépositaire : Caceis Bank
- ▶ Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
- ▶ La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion
- ▶ Fiscalité : Les parts ID sont des parts de distribution. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur de l'OPCVM.
En particulier, l'OPCVM est éligible au Plan Epargne en Actions (PEA). L'OPCVM est éligible à l'abattement pour durée de détention de droit commun prévu au 1^{er} ter de l'article 150-0D du Code Général des Impôts lorsque les parts ont été souscrites avant le 1^{er} janvier 2018.
- ▶ Les documents d'information des autres catégories de parts (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr
 - HSBC Europe Small & Mid Cap, part AC (ISIN : FR0000990665) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part AD (ISIN : FR0000990673) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part IC (ISIN : FR0013182391) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part ZC (ISIN : FR0013182417) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part BC (ISIN : FR0013287109)
- ▶ La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- ▶ Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons ».
(la définition est disponible dans le prospectus)
- ▶ Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur son site internet www.assetmanagement.hsbc.com/fr ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Ils comprennent notamment les modalités de calcul de la rémunération et des avantages de certains salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du comité de rémunération.

**Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
HSBC Global Asset Management (France) est agréée par la France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 avril 2019.**

Informations clés pour l'Investisseur

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non ».

HSBC Europe Small & Mid Cap

Part ZC : Code ISIN : FR0013182417

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- ▶ Le FCP, de classification AMF « actions internationales », a pour objectif de surperformer l'indice MSCI Europe SMID Cap (NR EUR) sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans.
- ▶ L'indicateur de référence MSCI Europe SMID Cap (NR EUR), calculé dividendes nets réinvestis, est représentatif des marchés actions de petites et moyennes capitalisations de quinze pays développés en Europe. Ces pays sont l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni.
- ▶ Le FCP est investi sur des actions de sociétés des pays développés européens, de petites et moyennes capitalisations boursières.
- ▶ L'équipe de gestion adopte une philosophie de gestion active et effectuée, sur une base discrétionnaire, une allocation sur la principale source de performance suivante :
 - la sélection de valeurs : prises de positions sur les valeurs de croissance, essentiellement basées sur l'analyse des fondamentaux et de la valorisation d'un titre.

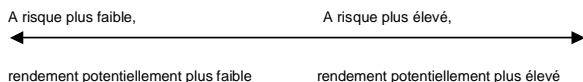
Caractéristiques essentielles de l'OPCVM :

- ▶ Le FCP est investi et exposé en permanence à hauteur de 90% minimum et 110% maximum de l'actif net sur des marchés actions des pays développés européens ou en actions de sociétés de tout pays, mais qui exercent la

majeure partie de leurs activités dans des pays développés européens.

- ▶ L'investissement hors petites et moyennes capitalisations européennes dont notamment des entreprises ayant leur siège social aux Etats-Unis est limité à un maximum de 10%.
- ▶ Le FCP peut investir dans la limite de 10% de l'actif en obligations et titres de créances, ainsi que dans des parts ou actions d'OPC français ou européens ou fonds d'investissement de droit étranger.
- ▶ Le FCP peut utiliser des instruments dérivés dans un but de couverture et/ou d'exposition sur les risques actions et de change. Cependant, le risque de change pourra atteindre l'ensemble du portefeuille.
- ▶ L'utilisation de dérivés pourrait porter à 110% l'exposition du fonds.
- ▶ Le FCP peut également effectuer des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres dans la limite de 100% de l'actif, dans un but d'amélioration de performance.
- ▶ Les sommes distribuables des parts ZC sont intégralement capitalisées.
- ▶ Le FCP est éligible au Plan Epargne en Actions (PEA).
- ▶ La durée minimum de placement recommandée est 5 ans.
- ▶ Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour à 12 heures et sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative du jour. Les demandes de souscriptions et de rachats parvenant après 12 heures sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- ▶ Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- ▶ La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- ▶ La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- ▶ Le FCP est classé dans la catégorie 6. Cette classification correspond à la volatilité du marché actions des pays développés européens.

Le risque suivant, non pris en compte dans l'indicateur, peut également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative de l'OPCVM :

- ▶ Risque de liquidité : les marchés sur lesquels l'OPCVM intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Cela peut impacter les conditions de prix dans lesquelles l'OPCVM valorise, initie, modifie ou liquide ses positions.
- ▶ Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation d'instruments financiers à terme peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative du fonds peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le fonds est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent. L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de Swing Pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur cet OPCVM (Cf. Prospectus - mécanisme de Swing Pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.

Frais

« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. »

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	6%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0.08%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les OPC et mandats gérés par une entité du groupe HSBC sont exonérés de commissions de souscription.

▶ Les frais courants se fondent sur une estimation des frais maximum pouvant être prélevés. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.

▶ Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet : <http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr>

▶ Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

- ▶ Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- ▶ Les performances passées ont été calculées en Euro
- ▶ Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf droits d'entrée et de sortie éventuels.
- ▶ Les performances sont calculées coupons nets réinvestis.
- ▶ Le FCP a été créé le 2 juillet 1998.
- ▶ La part ZC a été créée le 18 juillet 2016.
- ▶ La part ZC est inactive.

Informations pratiques

- ▶ Dépositaire : Caceis Bank
- ▶ Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
- ▶ La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion
- ▶ Fiscalité : Les parts ZC sont des parts de capitalisation. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur de l'OPCVM.
En particulier, l'OPCVM est éligible au Plan Epargne en Actions (PEA). L'OPCVM est éligible à l'abattement pour durée de détention de droit commun prévu au 1^{er} ter de l'article 150-0D du Code Général des Impôts lorsque les parts ont été souscrites avant le 1^{er} janvier 2018.
- ▶ Les documents d'information des autres catégories de parts (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr
 - HSBC Europe Small & Mid Cap, part AC (ISIN : FR0000990665) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part AD (ISIN : FR0000990673) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part IC (ISIN : FR0013182391) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part ID (ISIN : FR0013182409) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part BC (ISIN : FR0013287109)
- ▶ La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- ▶ Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons ».
(la définition est disponible dans le prospectus)
- ▶ Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur son site internet www.assetmanagement.hsbc.com/fr ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Ils comprennent notamment les modalités de calcul de la rémunération et des avantages de certains salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du comité de rémunération.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

HSBC Global Asset Management (France) est agréée par la France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 avril 2019.

Informations clés pour l'Investisseur

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non ».

HSBC Europe Small & Mid Cap

Part BC : Code ISIN : FR0013287109

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- ▶ Le FCP, de classification AMF « actions internationales », a pour objectif de surperformer l'indice MSCI Europe SMID Cap (NR EUR) sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans.
- ▶ L'indicateur de référence MSCI Europe SMID Cap (NR EUR), calculé dividendes nets réinvestis, est représentatif des marchés actions de petites et moyennes capitalisations de quinze pays développés en Europe. Ces pays sont l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni.
- ▶ Le FCP est investi sur des actions de sociétés des pays développés européens, de petites et moyennes capitalisations boursières.
- ▶ L'équipe de gestion adopte une philosophie de gestion active et effectuée, sur une base discrétionnaire, une allocation sur la principale source de performance suivante :
 - la sélection de valeurs : prises de positions sur les valeurs de croissance, essentiellement basées sur l'analyse des fondamentaux et de la valorisation d'un titre.

Caractéristiques essentielles de l'OPCVM :

- ▶ Le FCP est investi et exposé en permanence à hauteur de 90% minimum et 110% maximum de l'actif net sur des marchés actions des pays développés européens ou en actions de sociétés de tout pays, mais qui exercent la

majeure partie de leurs activités dans des pays développés européens.

- ▶ L'investissement hors petites et moyennes entreprises capitalisations dont notamment des entreprises ayant leur siège social aux Etats-Unis est limité à un maximum de 10%.
- ▶ Le FCP peut investir dans la limite de 10% de l'actif en obligations et titres de créances, ainsi que dans des parts ou actions d'OPC français ou européens ou fonds d'investissement de droit étranger.
- ▶ Le FCP peut utiliser des instruments dérivés dans un but de couverture et/ou d'exposition sur les risques actions et de change. Cependant, le risque de change pourra atteindre l'ensemble du portefeuille.
- ▶ L'utilisation de dérivés pourrait porter à 110% l'exposition du fonds.
- ▶ Le FCP peut également effectuer des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres dans la limite de 100% de l'actif, dans un but d'amélioration de performance.
- ▶ Les sommes distribuables des parts BC sont intégralement capitalisées.
- ▶ Le FCP est éligible au Plan Epargne en Actions (PEA).
- ▶ La durée minimum de placement recommandée est 5 ans.
- ▶ Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour à 12 heures et sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative du jour. Les demandes de souscriptions et de rachats parvenant après 12 heures sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- ▶ Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- ▶ La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- ▶ La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- ▶ Le FCP est classé dans la catégorie 6. Cette classification correspond à la volatilité du marché actions des pays développés européens.

- ▶ Risque de liquidité : les marchés sur lesquels l'OPCVM intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Cela peut impacter les conditions de prix dans lesquelles l'OPCVM valorise, initie, modifie ou liquide ses positions.
- ▶ Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation d'instruments financiers à terme peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative du fonds peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le fonds est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent. L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de Swing Pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur cet OPCVM (Cf. Prospectus - mécanisme de Swing Pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.

Le risque suivant, non pris en compte dans l'indicateur, peut également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative de l'OPCVM :

Frais

« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. »

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0.84%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

- ▶ Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en juin 2018 et peuvent varier d'un exercice à l'autre.
- ▶ Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet : <http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr>
- ▶ Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

- ▶ Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- ▶ Les performances passées ont été calculées en Euro
- ▶ Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf droits d'entrée et de sortie éventuels.
- ▶ Les performances sont calculées coupons nets réinvestis.
- ▶ Le FCP a été créé le 2 juillet 1998.
- ▶ La part BC a été créée le 2 novembre 2017.
- ▶ La part BC est inactive.

Informations pratiques

- ▶ Dépositaire : Caceis Bank
- ▶ Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
- ▶ La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion
- ▶ Fiscalité : Les parts BC sont des parts de capitalisation. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur de l'OPCVM.
En particulier, l'OPCVM est éligible au Plan Epargne en Actions (PEA). L'OPCVM est éligible à l'abattement pour durée de détention de droit commun prévu au 1^{er} ter de l'article 150-0D du Code Général des Impôts lorsque les parts ont été souscrites avant le 1^{er} janvier 2018.
- ▶ Les documents d'information des autres catégories de parts (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr
 - HSBC Europe Small & Mid Cap, part AC (ISIN : FR0000990665) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part AD (ISIN : FR0000990673) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part IC (ISIN : FR0013182391) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part ID (ISIN : FR0013182409) ; HSBC Europe Small & Mid Cap, part ZC (ISIN : FR0013182417).
- ▶ La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- ▶ Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons ». (la définition est disponible dans le prospectus)
- ▶ Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur son site internet www.assetmanagement.hsbc.com/fr ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Ils comprennent notamment les modalités de calcul de la rémunération et des avantages de certains salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du comité de rémunération.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

HSBC Global Asset Management (France) est agréée par la France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 avril 2019.